

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00462

Numéro SIREN : 810 108 969

Nom ou dénomination : 2.M.I. AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/007069

## BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise		SASU 2.M.I. AUTOMOBILES			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		756 ROUTE D'UZES			30500 SAINT-AMBROIX		
Numéro SIRET *		8 1 0 1 0 8 9 6 9 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2			Durée de l'exercice précédent * 1 2		
					Exercice N clos le		
					3 1 1 2 2 0 1 8		
					Exercice N-1 clos le		
					3 1 1 2 2 0 1 7		
<b>ACTIF</b>		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	023		030		5 765	
	Immobilisations financières *(1)	040		042		49	
	Total I (5)	044		048		5 765	
		12 751		048		6 936	
						4 435	
						49	
						4 434	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062		1 746	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068		070		173	
	Clients et comptes rattachés *					24 567	
	Autres *(3)	072		074		3 594	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086		2 809	
Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096		098		173	
		32 716		098		32 543	
	Total général (I+II)	110		112		39 528	
		45 467		112		45 951	

## PASSIF

				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500		500		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		50		50		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		8 711		6 201		
	Report à nouveau	134		5 847		5 847		
	Résultat de l'exercice	136		2 321		2 510		
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		17 429		15 108	
		Provisions pour risques et charges	Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 023		10 618		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169		14 072		20 225		
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		22 100		30 843	
	Total général (I + II + III)	180		39 528		45 951		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SASU 2.M.I. AUTOMOBILES</u>						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								13	1	1	2	
								1	2	2	0	
								1	8	1	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209						210	75	695	97	434
	Production vendue <span style="float:right">biens</span>	215						214				
								218	43	543	46	700
	Production stockée * <span style="float:right">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>							222				
	Production immobilisée *							224				
	Subventions d'exploitation reçues							226				
	Autres produits							230	1	952		47
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	121	191	144	182
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	65	038	79	615
	Variation de stock (marchandises) *							236	(1	746)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240				
	Autres charges externes * : <span style="float:right">(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)</span>							242	20	466	19	965
	Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float:right">(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)</span>	243		2	391			244	3	225	3	201
	Rémunérations du personnel *							250	22	375	27	989
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	5	804	7	687
	Dotations aux amortissements *							254	2	705	1	807
	Dotations aux provisions							256			1	107
Autres charges <span style="float:right">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</span>	259						262	1	551		165	
	260											
Total des charges d'exploitation (II)							264	119	416	141	537	
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							270	1	775	2	645	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280		1		1	
	Produits exceptionnels (IV)						290		833			
	Charges financières (V)						294		17		13	
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)</span>	347					300			208		
		348										
	Impôts sur les bénéfices * (VII)						306		63		124	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>							310	2	321	2	510	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	2	321	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318					
	Provisions non déductibles *						322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324		63			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247					330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						251					
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249										
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986	418	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. quinquies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342	418
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992		350	1 549
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655							
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	417	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :									360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	417	372			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	7 495	442	2 707	444		446	10 202	10 202
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	2 500	464		466	2 500	2 500
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	49	482		484		486	49	49
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>7 544</b>	<b>492</b>	<b>5 207</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>12 751</b>	<b>12 751</b>
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	3 060	532	2 462	534		536	5 522	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	243	554		556	243	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>3 060</b>	<b>572</b>	<b>2 705</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>5 765</b>	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 107	652		654	934	656	173		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	1 107	682		684	934	686	173		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
		Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

## IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 848
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	16 427
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2.M.I. AUTOMOBILES				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				376	1	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	119 238	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
<b>TOTAL 1</b>				106	119 238	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	69	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111	1 746	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	950	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
<b>TOTAL 2</b>				144	2 765	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				121	70 156	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	12 847	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	2 500	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1 551	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
<b>TOTAL 3</b>				152	87 055	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	34 949
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	34 949	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	119 238	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026				
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018	
Date de cessation		186				
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.</p> <p>* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.</p>						

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 1 0 1 0 8 9 6 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

ADRESSE (voie) 756 ROUTE D'UZES

CODE POSTAL 30500

VILLE SAINT-AMBROIX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Mlle Nom patronymique  BESSE Prénom(s)  MANON

Nom marital  % de détention  100.00 Nb de parts ou actions  100

Naissance : Date  210691 N° Département  30 Commune  ALES Pays

Adresse : N°  786 Voie  CHEMIN GAS GARDONNET

Code postal  30100 Commune  ALES Pays  FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

# SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €  
SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX  
RCS NIMES 810 108 969

## PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt juin,

A 18 h 00,

L'actionnaire unique de la SASU 2.M.I. AUTOMOBILES, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 €, divisé en 100 actions de 5 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur la convocation de la gérance.

Est présente :

**Mlle BESSE Manon**                      **propriétaire de**                      **100 actions**

seule actionnaire de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est présidée par Mlle BESSE Manon, Présidente actionnaire.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR :

- ◆ Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- ◆ Affectation du résultat de l'exercice,
- ◆ Approbation de la rémunération de la gérance,
- ◆ Questions diverses,
- ◆ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

0713

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ◆ l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2018,
- ◆ le rapport de gestion établi par la gérance,
- ◆ approbation de la rémunération de la gérance,
- ◆ Le texte des projets de résolution soumis à l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Cette lecture terminée, la présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la Présidente sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Conformément à la proposition de la présidence, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de **2 321 €**

Affectation proposée par la Présidente :

- **Autres réserves ..... 2 321 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée constate que la Présidente ne s'est attribuée aucune rémunération au cours de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.*

*De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.*

M. BESSE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

# SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €

SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX

RCS NIMES 810 108 969

## RAPPORT DE GESTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2019

Mademoiselle,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de notre société ainsi que des résultats de notre gestion et pour soumettre à votre approbation, les comptes clos le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale a été convoquée suivant les formes statutaires ; tous les documents, pièces et renseignements ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

### I/ SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les produits d'exploitation hors taxes réalisés au cours de l'exercice se sont élevés à **121 191 €**.

Compte tenu des <u>charges d'exploitation</u> qui se sont élevées à :	<b>119 416 €</b>
Le résultat d'exploitation ressort à	<b>1 775 €</b>
Le résultat financier étant de	<b>(16) €</b>
Le résultat exceptionnel étant de	<b>625 €</b>
et l'impôt sur les bénéfices de	<b>63 €</b>
il en découle un <b>résultat net</b> de	<b>2 321 €</b>

### II/ ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous n'avons aucun fait à signaler susceptible de remettre en cause le résultat dégagé au 31 décembre 2018 ou de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

### III/ PRÉSENTATION DES COMPTES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le bilan et les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis suivant les mêmes méthodes d'évaluation que ceux des exercices précédents.

### IV/ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de **2 321 €** de la manière suivante :

- **Autres réserves** ..... **2 321 €**

213

## V/ RAPPELS DES RÉSULTATS ET DES DIVIDENDES

*Rappel des résultats des cinq derniers exercices :*

EXERCICES	BÉNÉFICE/PERTE	RÉSULTAT
31/12/2017	BÉNÉFICE	2 510 €
31/12/2016	BÉNÉFICE	6 251 €
31/12/2015	BÉNÉFICE	5 847 €

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été fait de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions soumises à vos suffrages.

La Présidente



# SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €  
SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX  
RCS NIMES 810 108 969

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2019

### RÉSOLUTION

L'assemblée, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice arrêté le 31 décembre 2018, s'élevant à **2 321 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

**Autres réserves ..... 2 321 €**

Il ne sera procédé à aucune distribution de dividende aux actionnaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La Présidente

